



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101528

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/10/2025 11H15 C:025094 I:39490
V/REF : 1031039
V/Email reçu le Vendredi 10/10/2025 à 11H15

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 07210
IMMEUBLE : DOM. BATELIERS -7210
RUE DU PORT NEUF
LIEUDIT SUR CRAS
01800 ST JEAN DE NIOST

Vaulx en Velin, le 20 Octobre 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : RUE DU PORT NEUF - LIEU DIT SUR CRAS - LOGEMENT DE MME BOBILLET AU RDC
TEL *06 61627486*

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- PORTILLON EXTERIEUR + PORTE PALIERE : REGLAGE
POIGNEE QUI BOUGE
- MEUBLE SOUS LAVABO SALLE DE BAIN ETG 1 :
REGLAGE PORTES
- CHAMBRE 3 : REFIXER SUPPORT DE TRINGLE
- REGLAGE DE PORTE FENETRE SEJOUR (LA PETITE)
- REMPLACER POIGNEE DE MANIVELLE QUI NE TIENT PAS (CHAMBRE 3)

Donneur d'ordre : Mme S. BITTIGER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 15/10 A 13H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME BOBILLET AU REZ DE CHAUSSEE
REMPLACEMENT DE LA MANIVELLE DU VOLET ROULANT DE LA CHAMBRE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

IMPOSSIBLE DE REGLER LE MEUBLE DE LA SALLE DE BAINS, DU FAIT QUE LES
CHARNIERES SONT CASSEES

REGLAGE DE LA PORTE FENETRE DU SEJOUR
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

RESSERRAGE DE LA POIGNEE DE LA PORTE PALIERE QUI AVAIT DU JEU
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QUE LE PROBLEME DU PORTILLON
PROVIENT DU COFFRE SERRURE QUI EST HORS SERVICE ET NECESSITE SON
REMPLACEMENT

NOUS CONSTATONS QUE LA TRINGLE DU PLACARD A VETEMENTS NE TIENT PLUS

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DU FAIT QUE LES ATTACHES SONT CASSEES

OBSERVATIONS : SUITE A LA RECEPTION DE VOTRE MAIL, UN DEVIS EST ACTUELLEMENT A L'ETUDE
DT LGESTION Email envoyé le 15/10/25 a 16H38 Mme S. BITTIGER
PREVOIR LE REMPLACEMENT DES CHARNIERES DU MEUBLE SALLE DE BAINS QUI SONT CASSEES
PREVOIR LE REMPLACEMENT DU COFFRE SERRURE DU PORTILLON QUI EST HORS SERVICE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA TRINGLE DU PLACARD VETEMENTS DONT LES ATTACHES SONT HORS SERVICE
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	1	71,89		71,89
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	51,35		51,35
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	1	51,35		51,35
1,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	1	71,89		71,89
TOTAL H.T.					246,48
T.V.A. a 10,00%					24,64
TOTAL T.T.C.En EURO					271,12

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101528

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1031039 du 10/10/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

RUE DU PORT NEUF
LIEUDIT SUR CRAS
01800 ST JEAN DE NIOST

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

07211-00001-00008-00011 H / Type 4 DUP / RDC

Délai

Date limite exécution : 25/10/2025

Observations

MUT 01/10 / LV / LE BOBILLET

LOCATAIRE MME BOBILLET 06 61 62 74 86

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,89	71,89	7,19	79,08
MS00005 MENUISERIE / SERRURERIE INTERIEURE - PORTILLON EXTERIEUR + PORTE PALIERE : REGLAGE POIGNEE QUI BOUGE - MEUBLE SOUS LAVABO SALLE DE BAIN ETG 1 : REGLAGE PORTES - CHAMBRE 3 : REFIXER SUPPORT DE TRINGLE	1,00	150,00	150,00	15,00	165,00
MS00052 Réglage de porte fenêtre SEJOUR (LA PETITE) compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00071 remplacer poignée de manivelle qui ne tient pas CHAMBRE 3	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
				Total H.T.	324,59
				Total TVA	32,47
				Total TTC	357,06

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN6



Bon de Commande

N° : 1031039 du 10/10/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par BITTIGER Stéphanie (Ag Trévoux le 10/10/2025)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **RUE DU PORT NEUF LIEUDIT SUR CRAS 01800 ST JEAN DE NIOST**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **10/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1031039